

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 21 avril 2023

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail Un webinaire sur la prévention des accidents du travail graves et mortels en Grand Est

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail se déroulera le **28 avril prochain**. Elle explorera le thème d'un environnement de travail sûr et sain en tant que principe et droit fondamentaux au travail. En France, cette journée sera également l'occasion d'aborder la question de la prévention des accidents du travail graves et mortels qui restent stables depuis 2010.

En 2022, pour la seule région Grand Est, 67 806 accidents du travail ont été déclarés dont 37 072 ont entraîné un arrêt de travail. Sur cette seule année, 45 accidents du travail mortels ont été recensés.

Quels acteurs agissent-ils en faveur de la prévention des accidents du travail ? Comment agissent-ils ? Quelles sont les actions menées en matière de prévention des accidents du travail graves et mortels dans la région Grand Est ?

Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) du Grand Est organise un <u>webinaire le 28 avril 2023 de 11h à 12h</u> centré sur la prévention des accidents du travail graves et mortels.

Seront présentées des actions de lutte contre les accidents du travail graves et mortels mises en œuvre par des membres du CROCT :

- Mutualité Sociale Agricole (MSA): Prévention des risques dans le secteur forestier
- CARSAT Nord-Est et Alsace-Moselle : Flash AT, une aide à l'analyse des accidents du travail
- Association Grand Est Santé au Travail (GEST): La réalité virtuelle au service de la prévention de l'accidentologie en grande surface – Présentation de l'outil de formation « Optimus-prev »
- Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics (OPPBTP): Bilan des accidents du travail graves et mortel en 2022 dans le BTP – Illustration d'un accompagnement d'entreprise suite à un accident du travail mortel
- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)– Services de l'Inspection du Travail : Présentation d'une action collective de contrôle dans le département des Vosges

Le webinaire est ouvert à toutes personnes intéressées par ce sujet : inscription via le lien ci-dessous https://app.livestorm.co/gest/prevention-des-accidents-du-travail-graves-et-mortels?type=detailed

En savoir plus sur le Plan régional Santé au Travail : PRST Grand Est (prst-grand-est.fr)



Contact presse

DREETS

Mél: julien.eggenschwiller@dreets.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est Tél : 03 88 21 67 68 www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/ 5. place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

@PrefetGrandEstBasRhin

y <u>@Prefet67</u>

n@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin